



Acheteur de notre maison recalitrant

Par **systemed**, le **04/07/2014** à **16:59**

bonjourrrrle compromis de vente a été signe 07 mars 2014 et nos acheteurs ont obtenus leur prêtmais ils ne rentre jamais leur dossier complet il manque toujours un documentrrnous arrivons a la date butoir du 07/07 et rien en ordrrnque pouvons nous faire car nous avons l'impression qu'ils essayent de retarder la signature le plus longtemps possibleen ne rentrant pas les documents chez leur notairnque pouvons nous exiger deux s'il ne signe pas dans les temps voulusrrnps notre notaire a exigé une nouvelle date butoir le 22/07rrnque pouvons nous faire ?????rrnmerci a tous les specialiste en la matiererrrnrrnsystemed

Par **moisse**, le **05/07/2014** à **08:13**

Bonjour,
Je ne vois pas bien de quels documents il peut être question.
Le notaire n'a besoin que d'un courrier bancaire d'accord de prêt.
Si vous savez que le prêt est accordé, c'est à la vue de ce document, qui est donc fourni.
En principe le notaire est de bon conseil, il sait bien qu'un procès en injonction de réitération va prendre du temps, coûter de l'argent et louer le bien immobilier. Il est donc préférable d'attendre le tout dernier moment avant d'ester en justice.

Par **systemed**, le **05/07/2014** à **10:59**

OK OK merci moisserrnrrnmerci des bons conseils nous venons de recevoir ce matin le document attestant l'accord de prêt que les acheteurs doivent signer pour le 16/07 et la date de signature est maintenue pour le 22/07 donc à 1er vue la situation se

decante!!!rnmeilleures salutationsrnSYSTEME D